

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 mai 2021

MEMBRES PRÉSENTS : Ingrid MEUNIER, Serge DUMAS, Maud BATTANDIER, Sébastien COUTANSON, Sylviane DONJON, Evelyne CHAUX, Ludovic LABOURE, Pierre PELISSON, Mathieu VERDIER, Pierre-Antoine DEJOB,

MEMBRES ABSENTS, EXCUSEES : Delphine LORON – TRAVARD

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Maud BATTANDIER

- ✓ Les Membres du Conseil Municipal ont approuvé à l'unanimité le conseil municipal du 2 avril 2021

♣ **Permanences élections Départementales et Régionales en date du 20 et 27 juin 2021**

Madame le Maire échange sur le déroulé de ces 2 élections sur l'organisation des bureaux, de la salle, des membres présents pour tenir les urnes et le dépouillement ; des règles renforcées suite au contexte sanitaire COVID 19.

La secrétaire de mairie a une réunion avec l'AMF le lundi 10 mai pour échanger sur ce thème.

Le sujet sera rediscuté lors d'un prochain Conseil Municipal.

♣ **Personnel Communal :**

Madame le Maire évoque la démission de Françoise FRICAUD au 14 mai 2021, à la demande de la commission du personnel, le site de proximité et pôle emploi ont publié une offre d'emploi ; 6 candidatures reçues.

La commission du personnel a retenu Mme PELISSON Charlène. Son contrat commencera début juin 2021.

Madame le Maire et Serge Dumas ont reçu en entretien Grégory BRIDENNE, son contrat se termine fin juin 2021.

Après cet échange il souhaite poursuivre son travail dans notre commune ; Madame le Maire lui propose un contrat d'un an du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 pour un accroissement d'activité.

Les membres du conseil municipal présent sont d'accord avec cette proposition.

♣ **La maison de Françoise PEROTTI au Faubourg**

Madame le Maire évoque le fort mécontentement des habitants ainsi que la dangerosité de cette maison sur la départementale et le passage de riverains à pieds.

A savoir qu'il y a déjà eu plusieurs courriers par le passé, plus une rencontre en directe : à ce jour rien n'a été fait de la part de Mme PEROTTI Françoise.

Le Conseil Municipal décide de faire une relance à l'amiable à Mme PEROTTI avant de mettre des actions en place.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire évoque

- La sécurité routière :
 - à l'entrée du Bourg côté école ; des solutions ont fait débat sur des ralentisseurs, etc... Serge le 1^{er} adjoint se renseigne auprès de la direction Départementale de la Loire,
 - autour de la Chaintre, Serge va se renseigner pour savoir ce qu'il est possible de faire
- Le diagnostic Amiante du local du cantonnier Rue du Pré des Sœurs est prévu le mardi 11 mai pour l'expertise
- Le devis du Pare Ballon du foot a été signé et renvoyé chez NERUAL ; nous sommes en attente de la subvention du district
- Réflexion sur l'isolation des combles de la Cure et des différents appartements ou biens appartenant à la commune. Nous pourrions bénéficier d'aides pour ce faire. Certains membres du Conseil prennent le sujet.
- Mr PERRIN propriétaire dont la maison est située au-dessus du terrain de foot voudrait vendre sa 2^{ème} parcelle pour une construction.
- Les fournisseurs Arlequin (atelier de fournitures diverses réalisé par un groupe de jeunes handicapés) ont adressé à la mairie le catalogue de produits. Le Conseil ne prendra rien pour cette année.
- Les Remerciements de la famille de Mr Pierre DEJOB
- Le point Com sera fermé le jeudi 13 mai jour de l'Ascension.
- évoque la rencontre avec 2 personnes extérieures à la commune qui souhaiteraient avoir du terrain pour faire bâtir.
Serge DUMAS leur fait la proposition du terrain en face de la mairie et le terrain du Mas Mollet.

Madame le Maire fait la lecture du courrier du Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD des Pays d'Urfé pour une demande de soutien pour la construction d'un petit espace extérieur pour l'accueil des familles.

Une possible rencontre avec l'animatrice de cet institut pourrait être prévue pour avoir plus de renseignements sur le projet.

Serge Dumas évoque la situation du sinistre du 4X4 de la commune ; il est en réparation dans un garage à St Germain LAVAL.

Pierre Antoine évoque l'utilisation de la cabine téléphonique pour la transformer en un petit syndicat d'initiative pour mettre des tracts sur les circuits VTT, des marches. (Utile quand le Point Com est fermé). Il a fait la demande d'un devis à Commun ACOR pour la décoration des vitres. Celui-ci s'élève à 265€HT sans pose. Le Conseil accepte cette proposition et l'installation des stickers se fera par nos soins.

Séance levée à : 0h35